



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch



Rapport du président ACCF

19 mars 2014

C'est toujours avec un grand plaisir que je vous livre mon rapport. Parce que c'est vraiment une occasion unique de faire connaître son appréciation de la situation comme commerçant - chef d'entreprise, proche de ses clients et à l'écoute de la population.

Nous nous trouvons en première ligne et sommes certainement un excellent baromètre pour partager les états d'âme de nos concitoyens. On peut pester dans sa cuisine, s'agiter au café du commerce ou encore mieux les transmettre dans le rapport d'une vénérable association comme la nôtre, avec 95 ans d'âge.

Notre société suisse en pleine mutation est tiraillée entre le maintien d'une identité locale au travers de nos commerces de quartiers et de villages, irremplaçables, ou suivre le mainstream de la mondialisation représenté par les Starbucks, Ikea, la grande distribution et son fameux duopole et les centres commerciaux.

En d'autres mots, défendre un choix de société entre les valeurs traditionnelles qui constituent la richesse de chaque peuple ou choisir la nouvelle tyrannie de l'économie sans visage qui impose ses lois et ses règles de façon unilatérale et implacable.

Nous ne sommes pas seuls à faire de la résistance. Ce combat n'est pas uniquement le nôtre, indépendamment de nos spécificités fribourgeoises. Il est devenu mondial avec l'émergence de divers mouvements plus ou moins médiatisés comme l'expression cohérente de ce désarroi.

Concrètement, en lien avec ce qui vient d'être dit, le journal La Liberté du 11 janvier nous faisait part d'une étude de « Stoffelzurich », une société de conseil économique annonçant des jours plus difficiles pour les centres commerciaux. Car, avec une densité de 1,88m² par habitant, la Suisse est propulsée championne de la discipline. Et Fribourg fait même exploser la moyenne nationale avec 2.55 m². Cette information qui ne vous a sans doute pas échappée disait exactement tout le contraire de ce que l'on pouvait lire dans ce même journal une année plus tôt dans l'entretien du chef économiste de la BCF sur son étude du commerce de détail dans le canton qui titrait « Non, il n'y a pas trop de grandes surfaces ». Trouvez l'erreur ! Qui a intérêt au développement de nouveaux centres commerciaux ? A l'époque nous avions contesté cette vision des choses, ce qui en avait surpris plus d'un.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

Cette cacophonie d'experts devrait amener une certaine prudence dans les décisions que prennent nos politiciens sur la base de rapports trop souvent orientés. Les vérités de hier ne sont pas forcément celles d'aujourd'hui.

Toutefois le bureau de conseil zurichois nous dit que les meilleurs emplacements commerciaux se trouvent actuellement dans les gares. Et là je vous donne en mille à quelles enseignes on attribut ces emplacements, notre duopole national, bien entendu ! A Bulle, ça fera tout de même un 3ème magasin Migros, sans compter les autres commerces des 2 groupes ! Ca fait beaucoup !

Sans avoir peur de me répéter, cette concentration de puissance que représente ce duopole, sur un aussi petit territoire (8 millions d'habitants) est unique au monde. Il est totalement absurde voire dangereux parce qu'il touche également à la maîtrise de l'information. Et il est important de le rappeler. La force économique est aujourd'hui autant dans le capital que dans l'information.

Qu'est-ce qu'on entend par : L'information !

Le renseignement sur les modes de consommation, les nouvelles technologies, les risques. Imaginez la masse de renseignements collectés par ces 2 groupes au travers de leurs cartes fidélité maison et de leurs cartes de crédit et même cartes enfants. Car, aujourd'hui, celui qui maîtrise l'information a un tel avantage qui crée une telle distorsion de concurrence, qu'il écrase la partie adverse. Et rien nous garantit que ces informations ne tombent un jour dans les mains de personnes, d'entreprises, voire d'états ripoux. Le risque est bien réel et proportionnel à la densité que représente ce duopole. Qui s'en préoccupe vraiment ? Rien que sur ce point, nos commerces traditionnels se trouvent en grand danger.

C'est comme si nous faisons une course d'orientation et que certains coureurs disposent du GPS pendant que nous autres aurions le soleil et les étoiles pour nous guider ! Si la démocratie était parfaite, elle imposerait l'équité, chacun aurait accès aux mêmes informations.

On a parlé de l'information, avec un constat : celui qui maîtrise l'information est également maître de la désinformation :

Celle exercée par ces géants de la distribution qui abusent des labels de nos valeurs traditionnelles (les brozons de chez Biner-Pinaton, Heidi...). Ces très grandes entreprises cachent ainsi leur véritable identité d'entreprises globalisées qui par nature ne peuvent pas être étiques. Elles fonctionnent selon le principe du « toujours plus ». Obligatoirement dépendantes d'énormes productions industrielles, elles font baisser les prix à l'unité afin d'augmenter leur part de marché et ainsi engranger toujours plus de profit et gagner toujours plus de puissance. Absurdité sociale et écologique. Un seul exemple, 4000km pour une tranche de bœuf dans un caddy de la grande distribution (peut-être était-ce même du cheval), ou 1000km pour la mise en bouteille d'un litre de coca !

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

Et j'espère bien qu'un jour des politiciens de droite ou de gauche, peut importe, se saisissent du problème. Les arbres ne vont pas jusqu'au ciel, même en Suisse. Il faudra bien mettre un holà législatif à cette concentration qui n'en finit pas. On va le faire au nom du « to big to fail » des banques. On doit pouvoir le faire dans le commerce de détail. Les solutions sont politiques et volontaristes.

Une dernière information glanée dans la revue «PME-magazine » de décembre qui présente une réalité assez terrible. Bien que j'aimerais mieux vous chanter « tout va très bien Madame la marquise »...

Les statistiques fédérales (qu'on ne peut pas mettre en doute) montrent qu'une PME sur deux meurt dans les 5 ans. Par exemple dans le canton de Genève, le taux de survie après 5 ans dans le secteur du commerce n'est que de 46%. Soit 54% d'échec à l'examen d'aptitude des 5 ans pour de jeunes entrepreneurs qui ont investi tous leur cœur et souvent toute leur fortune.

Imaginez les drames qui se cachent derrière ces chiffres ?

Est-ce que vous conseilleriez à votre enfant de se lancer dans une aventure où il a une chance sur 2 de réussir et de perdre tout son capital, voir même le vôtre ?

Les commerçants comme chefs d'entreprises prennent les décisions avec leur argent, et en assument le risque au prix fort, ce qui fait toute la différence avec les autres grands qui le font en général avec l'argent des autres.

Cette difficulté à réussir devrait nous apporter fierté et reconnaissance, c'est le prix à payer pour notre indépendance qui profite à la société en général.

Au regard de ce constat, il n'est pas usurpé de demander aux pouvoirs publiques de développer une véritable politique en faveur de nos PME traditionnelles, d'inverser les priorités alors qu'ils se concentrent sur les grandes entreprises, sans doute plus valorisantes. Il faut le dire, nous sommes constamment les désavantagés de la politique économique, alors que nous sommes garants de valeurs humanistes, de notre identité locale et que nous prenons une part importante dans la création d'emplois, la transmission du savoir et participons activement au succès du bien-être du pays. Nous subissons diverses injustices.

La première est déjà dans notre financement. Ces grands entreprises peuvent trouver des crédits à 1% alors que nos PME traditionnelles paient au moins 6%. Également sur le plan de la fiscalité, sans vouloir trop polémiquer, je constate que, comme patron de PME, nous nous acquittons, par exemple, de l'entier de l'impôt de nos entreprises créatrices d'emplois, alors qu'il est aisé de ne pas contribuer à certains impôts lorsque le capital est placé dans l'immobilier.

Nous sommes également captifs de notre environnement, pendant que nos autres compétiteurs ont la possibilité de choisir en toute légalité et comme bon leur semble les lieux qui leur permettent d'optimiser leur revenu et de payer le moins d'impôts possible.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey

T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

Les distorsions de concurrence sautent aux yeux !

L'absurdité de ce système est que l'on aide ceux qui se jouent légalement d'une certaine éthique sociale (Meggit..) alors que nos PME, captives, donc corvéables à merci, assument pleinement leurs obligations.

Tout le monde peut comprendre que ces injustices conduisent à des inégalités qui compromettent nos chances de succès et qui peuvent expliquer en partie les 54% d'échecs après 5 ans. Nous demandons que nos représentants politiques se penchent sur le problème afin d'améliorer les conditions de nos entreprises traditionnelles, avant qu'il ne soit trop tard.

Après ces quelques mots qui reflètent parfaitement notre réalité, venons-en au plat de résistance.

Tout d'abord, parlons du 95ème anniversaire de notre association et de la présentation de notre charte.

Ainsi, je cède la parole à monsieur Yann Gouger qui a présidé de main de maître les festivités de notre 95 anniversaire.

Un grand merci, Yann, pour ton engagement et ton excellente organisation, tu as été un magnifique porte-drapeau de cette nouvelle génération de commerçants, pionniers, avides de liberté et de créativité, aux talents multiples, fonceurs et passionnés, digne successeur des fondateurs de notre Association, il y a 95 ans. Tu es un véritable modèle pour notre relève.

J'en viens à la dernière partie de mon rapport.

En 2013, notre comité c'est réuni à cinq reprises dont un jour à Moléson, ce qui nous a permis de planifier l'avenir et de mieux nous connaître. Un grand merci à nos membres du Moléson qui nous ont magnifiquement reçu.

Le recrutement de nouveaux membres est une mission permanente.

L'objectif déjà formulé est d'atteindre au minimum les 200 membres à notre 100ème anniversaire en 2019 avec la présence des meilleurs commerçants de notre canton. Nous voulons également développer une stratégie en vue des prochaines élections et offrir un soutien à nos relais politiques, voir à nos membres qui se présenteraient indépendamment des partis choisis. Car les valeurs humanistes que nous défendons ne sont la propriété ni de la gauche, ni de la droite mais sont celles d'hommes et de femmes libres et responsables.

Notre stratégie de communication en tiendra compte et nous développerons en parallèle à notre plate-forme internet un réseau Facebook dont on vous parlera dans le prochain rapport.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

En 2013, notre association a pris part à plusieurs débats et prises de position, dont la votation sur les extensions des heures d'ouvertures des shops sur les voies à forte fréquentation. Bien que la Suisse ait accepté cette libéralisation, je suis heureux que le canton de Fribourg l'ait refusée dans son ensemble et même dans ses villes de Fribourg et Bulle. Les Fribourgeois ont été bien conscients qu'il s'agissait d'une distorsion de concurrence et une fois encore n'ont pas suivi les mots d'ordre de la plus part des partis politiques. Nouvelle preuve de la distance qui sépare la population des machines politiques, trop souvent mercenaires de l'antique veau d'or qui nous vient de Zurich. Et aux dernières nouvelles, ces mêmes milieux remettent la compresse au sujet des heures d'ouvertures de magasins avec la motion Lombardi. Qui veut encore d'un Xème débat ?

Si ce n'est les grands distributeurs avec leurs lobbyistes à Berne.

Ça devient fatigant et laçant et nous n'hésiterons pas à rejoindre, le moment venu, une coalition de circonstance. Le sondage qui a été fait en juin 2013 sur le sujet auprès de nos membres nous montrait un refus de près de 90% de leur part.

Enfin, nous poursuivrons nos efforts pour faire connaître l'étiq̄ue de notre charte et la diffuser. Vous en avez reçu un exemplaire que vous avez la possibilité de placer dans vos commerces et marquer ainsi votre appartenance et votre adhésion à nos valeurs.

Mes sincères remerciements :

- aux membres de mon comité pour leur compétence et leur engagement sans faille, avec une mention toute spéciale à notre secrétaire-comptable, Mme Sylvie Droux, pour la qualité de son travail. Je joins à ces remerciements M. Henri Meyer et sa fiduciaire qui nous a offert toute son expertise et ses précieux conseils. Je relèverai tout particulièrement l'esprit critique et constructif de chacun, qui nous permet de travailler dans un climat positif au service de notre association et de chacun de ses membres.
- Mes sincères remerciements vont également à M. Pierre Blanc, président d'honneur et à son comité du Jury du prix des commerçants pour l'exemple qu'il nous apporte de leur indéfectible engagement et soutien.
- Enfin un grand merci à vous toutes et à vous tous, qui rehaussez de votre présence ce lieu rempli d'histoire que Mme et Mr Corminboeuf nous ont gracieusement mis à disposition et à qui j'adresse également mes sincères remerciements.
- Votre participation est pour moi et pour mon comité, un signe de reconnaissance, d'amitié et je vous en remercie !

Association des Commerçants du Canton de Fribourg
Le Président

Didier Clément

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch